

Points définis pendant le processus de consultation initiale pour le plan stratégique de l'ICANN de juillet 2008 à juin 2011

Contexte

Le plan stratégique de l'ICANN est un plan sur trois ans, révisé et mis à jour chaque année. Le calendrier de planning de l'ICANN se compose de deux parties. Le planning stratégique a lieu pendant le premier semestre de l'exercice (de juillet à décembre) ; le planning opérationnel et les prévisions budgétaires ont lieu pendant le deuxième semestre (de janvier à juin). Les plans stratégique et opérationnel actuels figurent à l'adresse <http://www.icann.org/planning>.

Le processus de consultation pour le plan stratégique de juillet 2008 – juin 2011 a été lancé lors de la réunion de l'ICANN à San Juan. Les sessions de consultation se sont déroulées en espagnol et en français ; une consultation a eu lieu avec les membres antillais de la communauté. Des questions ont également été publiées sur un forum en ligne afin de permettre à tous les membres de la communauté de l'ICANN de participer au processus de consultation initiale.

Comme il fallait s'y attendre lors de la révision annuelle d'un plan de trois ans, un grand nombre de sujets qui avaient été notés dans le cadre du plan stratégique de juillet 2007 – juin 2010 restent d'actualité. En outre, et étant donné que l'exécution du plan n'a démarré qu'en juillet, l'impact des initiatives qui y ont été identifiées n'est pas encore connu. Il y a par conséquent un chevauchement substantiel entre les points notés dans le cadre du plan stratégique actuel et ceux soulevés lors du plan stratégique de juillet 2008 – juin 2011. Le présent exposé reconnaît ce chevauchement en associant les problèmes et opportunités identifiés dans le cadre du plan stratégique actuel aux documents générés suite à la dernière consultation. Les membres de la communauté qui ont participé au processus de planning stratégique de ces dernières années verront un grand nombre de thèmes communs et la poursuite des idées développées lors du processus de planning de l'année dernière.

Apports ayant servi de base à ce document

Outre les documents relatifs au plan stratégique actuel, les idées contenues dans ce document proviennent de trois sources : consultation de la communauté (le forum en ligne, les sessions de consultation en français, en espagnol et en antillais à San Juan, les commentaires ultérieurs de la communauté francophone, les commentaires supplémentaires de la communauté d'Amérique latine), points soulevés par le personnel de l'ICANN, notamment les discussions lors d'un atelier de la direction générale et les discussions du Conseil d'administration. Le présent exposé rassemble

les idées provenant de ces trois sources. La communauté est aujourd'hui invitée à examiner la synthèse de ces idées et à suggérer les secteurs qui devront représenter les priorités de l'ICANN durant ces trois prochaines années.

Principaux défis et opportunités pour l'ICANN

Bien que certains aspects de l'environnement ICANN évoluent « à la vitesse de l'Internet », bon nombre des principaux facteurs déterminants sont plus constants et restent d'actualité pendant de nombreuses années. Cette liste de défis et opportunités développe les points identifiés l'année dernière et inclut les commentaires issus de la dernière série de consultations.

Principaux challenges environnementaux

- i. L'essor constant de l'Internet en tant que moyen de communication véritablement mondial et la nécessité pour l'ICANN de répondre aux besoins d'une base d'intervenants véritablement mondiale
- ii. La stabilité et la sécurité du système de noms de domaine (DNS) dans un environnement où planent des menaces de plus en plus fréquentes et de plus en plus sophistiquées
- iii. L'importance accrue de l'infrastructure de l'Internet pour une large gamme d'applications commerciales et de communications critiques
- iv. Le grand nombre de comportements abusifs et malveillants dans l'environnement Internet et susceptibles d'être référés à l'ICANN
- v. Le maintien de la stabilité, étant donné les augmentations d'échelle attendues résultant du nombre de dispositifs utilisant l'Internet, du nombre d'utilisateurs et de la croissance du nombre des noms de domaines résultant de l'introduction des noms de domaine internationalisés (IDN) et du nouveau processus des noms de domaine génériques de premier niveau (gTLD)
- vi. Les modifications de la constitution de la communauté de l'ICANN découlant de la mise en œuvre des IDN, notamment le nombre accru des registraires et inscrits en provenance de territoires dont la langue n'est pas l'anglais
- vii. Les nombreux changements complexes apportés aux opérations ou aux protocoles Internet et devant être gérés en parallèle, notamment les changements potentiels de paradigmes non encore anticipés
- viii. L'évolution constante des applications et des modèles commerciaux qui ont recours à l'Internet, notamment le marché des noms de domaines et les algorithmes de publicité en ligne
- ix. La fracture possible du système actuel, entraînée peut-être par l'insatisfaction éprouvée vis à vis de ce que l'on estime être des restrictions imposées par les protocoles techniques ou par les actes d'un ou de plusieurs gouvernements
- x. L'ICANN jouant un rôle approprié dans le large groupe d'entités internationales et autres entités de gouvernance mondiale intervenant dans les fonctions de l'Internet

Principaux challenges organisationnels

- i. La structure évolutive de l'ICANN et le cheminement vers l'indépendance
- ii. L'obligation constante de réviser et de renouveler les processus de l'ICANN afin de fonctionner efficacement et de façon rentable
- iii. Les augmentations substantielles du volume de travail à effectuer sur les politiques et la gestion
- iv. La gestion réussie, dans les délais impartis, du développement des politiques au sein d'une organisation composée principalement de bénévoles
- v. Le maintien d'une communication efficace avec une audience mondiale d'intervenants de l'ICANN ayant différents niveaux de connaissances sur le fonctionnement du DNS

Principaux points à prendre en considération dans le plan stratégique juillet 2008 – juin 2011

Cette section constitue une synthèse des points de vue de la communauté sur les points à débattre afin d'établir les priorités stratégiques de l'ICANN pour la période du plan stratégique juillet 2008 – juin 2011.

1. L'introduction des Noms de domaines internationalisés (IDN) et son impact sur tous les aspects de l'ICANN a été un thème dominant des commentaires reçus. L'ICANN dispose déjà d'un plan détaillé de mise en œuvre des IDN dans la racine (voir les détails à l'adresse <http://icann.org/topics/idn/>). Les commentaires reçus n'avaient pas trait aux détails du plan de mise en œuvre, mais aux implications des IDN pour l'ICANN en tant qu'organisation.

- a. Tous les commentateurs ayant mentionné les IDN étaient favorables à l'introduction des IDN dans la racine. Certains y ont vu une étape importante de l'internationalisation d'Internet. Beaucoup estiment qu'il s'agit de l'une des activités les plus importantes entreprises par l'ICANN.
- b. Certains ont suggéré que la réussite de la mise en œuvre des IDN était une étape critique pour empêcher la rupture de l'interopérabilité mondiale de l'Internet. Pour être vraiment efficace à cet égard, la mise en œuvre des IDN sera nécessaire ; certaines de leurs formes existent déjà en formats non interopérables à l'échelon mondial.
- c. L'introduction des IDN permettra de rendre l'Internet plus accessible et plus utile à des milliards de personnes dans le monde. Un certain nombre de commentaires ont suggéré que ces personnes (particuliers, entreprise, groupes de sociétés civiles et gouvernements) devraient devenir et deviendront peut-être des intervenants dans le cadre du processus de l'ICANN. L'ICANN doit les éduquer sur son rôle, les encourager à participer à son processus et assurer que ses processus permettent et encouragent leur pleine participation. Si ce plan réussit, la communauté de l'ICANN pourrait dans quelques années être beaucoup plus diversifiée géographiquement, culturellement et linguistiquement qu'elle ne l'est aujourd'hui. Cela suppose que l'ICANN devra être capable de communiquer efficacement avec une communauté dont la majorité, si elle parle l'anglais, ne le parle pas en première langue.
- d. L'introduction des IDN entraînera une augmentation substantielle du nombre de registraires et d'inscrits en provenance de marchés dont la langue n'est pas l'anglais. Les processus commerciaux de l'ICANN doivent continuer à évoluer vers un cadre plus international, se situant au-delà de la traduction des documents, vers l'acceptation d'une gamme de cultures et pratiques commerciales très diverses, afin d'assurer des règles de jeu équitables pour les populations du globe. Bon nombre de personnes à l'extérieur de l'Amérique du Nord et de l'Europe de l'Ouest estiment que certains processus de l'ICANN sont plus compréhensibles pour ceux qui ont l'habitude de travailler en anglais dans un cadre commercial / juridique américain. Cet état de fait doit changer pour que l'ICANN puisse devenir plus véritablement international et fournir un service de haute qualité aux parties intéressées du monde entier.
- e. L'introduction des IDN soulèvera sans doute un grand nombre de points relatifs aux politiques. Les processus de développement des politiques devront

également continuer à s'améliorer afin que tous les intervenants puissent y participer.

- f. L'introduction des IDN entraînera une augmentation du nombre des noms de domaines et, par conséquent, du nombre de différends sur les droits afférents à certains noms de domaines. Cette situation entraînera une demande accrue de processus de résolution des différends. Étant donné qu'un certain nombre de ces différends auront trait à des noms de domaines IDN, l'ICANN devra envisager de développer et/ou de renforcer les mécanismes de résolution des différends en plusieurs langues.
- g. Autre implication des IDN suggérée par certaines personnes interrogées : étant donné la taille accrue de la zone racine, sa gestion sera plus complexe. Certains ont également suggéré que cette complexité accrue pourrait entraîner davantage de risques de sécurité.

2. À ce sujet, une discussion a eu lieu sur les **nouveaux processus gTLD**. La plupart des intervenants pensent que cette question est étroitement liée au processus de mise en œuvre des IDN ; un grand nombre des points soulevés ci-dessus s'appliquent donc.

3. La **sécurité** a été un thème mentionné par un grand nombre des personnes interrogées.

- a. Tout le monde était d'accord sur le fait que le nombre d'attaques augmentera au cours des prochaines années et que ces attaques seront plus sophistiquées. La stabilité et la sécurité du DNS sont au cœur de la mission de l'ICANN ; celle-ci doit par conséquent développer des stratégies pour lutter contre ces attaques. Pour certains, le DNSSEC constitue l'une de ces stratégies ; pour d'autres, il ne constitue qu'une partie de la solution et ils demandent donc un cadre élargi qui permettra de comprendre la sécurité en général et le rôle de l'ICANN en particulier. Plusieurs personnes ont également suggéré qu'il était nécessaire de mener davantage de recherches pour mieux comprendre la nature évolutive de ces menaces.
- b. Certaines personnes interrogées ont suggéré que le rôle de l'ICANN était également de protéger les utilisateurs contre les pratiques malveillantes (notamment le « phishing ») ; nombre d'entre elles s'inquiètent particulièrement de la nécessité de protéger les enfants. Il est par ailleurs nécessaire d'aborder des points qui ne font pas exclusivement partie de la mission de l'ICANN, mais dans lesquels l'ICANN a un rôle à jouer. Des demandes significatives sont parvenues des équipes de réaction d'urgence en informatique (CERT) de plusieurs pays en matière de dialogue et de recommandations politiques sur les aspects sécuritaires de leur travail, en particulier sur l'utilisation des adresses IP et du DNS à des fins malveillantes.
- c. Étant donné le souci des questions de sécurité, certains estiment qu'il est important d'envisager le rôle et les responsabilités des registraires afin d'atténuer les comportements malveillants et abusifs.
- d. Certains estiment que les gouvernements se pencheront davantage sur les questions de sécurité (tant la sécurité du DNS que celle des utilisateurs individuels) au cours des prochaines années. L'ICANN doit trouver des moyens d'aborder ces questions avec les gouvernements.

Certains ont fait remarquer que la sécurité des identificateurs uniques de l'Internet exigera de développer des aptitudes et de créer des capacités à caractère plus pratique dans plusieurs secteurs (par exemple les domaines de premier niveau des codes pays (ccTLD) des pays en développement). Les intervenants ont reconnu que ceci aurait des implications au niveau du financement et que la solution pourrait être une combinaison de financement gouvernemental et de financement fourni par les grandes entreprises ou d'autres financements privés. L'ICANN a peut-être un rôle à jouer de coordination d'un fonds ou d'une fondation pour la sécurité.

4. Un grand nombre de ceux qui ont participé à la consultation initiale ont estimé que la **création de capacités pour les communautés Internet en développement** est un aspect important du rôle de l'ICANN.
- a. De nombreux membres de la communauté estiment que l'ICANN devrait faire plus pour contribuer au développement des communautés Internet dans les pays en développement. Ces mesures pourraient inclure une sensibilisation aux questions liées à l'Internet, une formation aux questions techniques et une éducation sur le rôle joué par l'ICANN. Certains ont suggéré en particulier que l'ICANN devrait fournir davantage de soutien pour la croissance de l'Internet dans les pays en développement. Ces mesures pourraient inclure une analyse des limites de croissance de l'Internet et une collaboration avec les communautés locales et autres parties intéressées afin de faciliter l'usage tout en maintenant la sécurité et la stabilité.
 - b. Le partage des connaissances et de l'expérience au sein de la communauté est une composante importante de ces mesures. Ceci est capital pour les opérateurs des ccTLD, et l'Organisme de Soutien relatif au Nommage des codes de pays (ccNSO) doit y jouer un rôle constant.
 - c. Certains ont suggéré que l'ICANN doit également jouer un rôle dans le développement ou l'encouragement de l'éducation des utilisateurs en matière de système de noms de domaines (DNS) dans les communautés Internet en développement.
 - d. Beaucoup ont été d'avis que l'ICANN ne doit pas reproduire le travail déjà effectué par d'autres. Si besoin est, l'ICANN doit jouer un rôle de coordination dans le cadre de la collaboration avec les communautés en développement en tirant parti des ressources et des aptitudes des organisations partenaires.

5. Un grand nombre des membres de la communauté s'inquiète de l'**épuisement de l'IPv4 et de la mise en œuvre de l'IPv6**. L'espace d'adresses de l'IPv4 s'épuise plus rapidement que prévu. L'allocation des adresses IPv4 sera un point critique pendant la durée du prochain plan stratégique. Cette situation s'applique à la fois à l'allocation des adresses non encore allouées et à la réallocation de l'espace assigné actuellement. Ce fait sera un important sujet d'intérêt ou d'inquiétude pour les registres, les registraires, les utilisateurs commerciaux et les gouvernements. Par ailleurs, l'intérêt suscité par l'IPv6 a été plus lent que prévu. La communauté de l'ICANN devra décider comment aborder ces questions en développant des politiques pour l'allocation de l'IPv4 et en développant des approches qui encourageront l'intérêt pour l'IPv6.

6. Pour un grand nombre de personnes interrogées, promouvoir la participation au processus de l'ICANN a été un thème important.

- a. Le modèle de développement des politiques pour l'ICANN est fondé sur un processus ascendant impliquant une fourchette d'intervenants. Il est crucial pour son avenir que l'ICANN continue à encourager la participation au processus des politiques de tous les intervenants intéressés. Comme mentionné ci-dessus, pour mettre en œuvre les IDN, l'ICANN doit toucher plus efficacement une audience mondiale d'intervenants.
- b. La poursuite du programme des membres et du programme des bourses a suscité un soutien solide. Les programmes sont considérés comme un moyen très efficace d'encourager la participation des intervenants en provenance des pays en développement qui ne pourraient sinon pas assister aux réunions de l'ICANN.
- c. Certains ont suggéré que l'ICANN devrait organiser ou soutenir des événements régionaux. Pour quelques-uns, l'étape la plus importante de l'internationalisation de l'ICANN consiste à établir des présences au niveau régional. Cette suggestion repose sur un certain nombre de raisons. L'éducation et la création des capacités dans les communautés locales seraient accomplies plus facilement par le biais de présences au niveau régional. Ce processus permettrait également d'avoir une connaissance des lois, de la culture et du contexte locaux qui entraînerait l'amélioration des processus commerciaux de l'ICANN. Dans certaines cultures, la présence de personnel ou d'un représentant de l'ICANN dans la région, qui aurait une culture similaire, validerait le rôle de l'ICANN.
- d. Les pratiques de communication et de réunion de l'ICANN doivent devenir plus internationales, en élargissant en particulier l'usage des langues autres que l'anglais pour les principaux documents et autres communications.
 - Premièrement, il convient d'insister davantage sur la traduction de la terminologie de l'ICANN en anglais simple. Ceci facilitera la compréhension des matières par les personnes parlant l'anglais, et facilitera davantage la traduction vers d'autres langues.
 - Il est crucial d'avoir une politique de traduction bien définie et bien comprise afin d'améliorer la communication. Il convient donc de définir les documents à traduire, ainsi que les langues dans lesquelles les traduire.
 - La présence de forums en français, en espagnol et en arabe pendant les réunions de l'ICANN a été très bien reçue et les participants à ces sessions ont encouragé la poursuite des possibilités pour les participants au processus de l'ICANN de travailler dans leur propre langue. D'autres ont suggéré que l'ICANN devrait organiser des réunions régionales qui offriraient davantage d'occasions de débattre des questions dans les langues de la région.

7. L'ICANN se penche toujours sur l'amélioration des processus de politique.

- a. La mise en œuvre du restant des révisions des Organisations de Soutien et des Comités Consultatifs est une étape importante reconnue par un grand nombre de contributeurs. Il a toutefois été également estimé important d'apporter des améliorations à la suite de ces révisions.

- b. Certaines personnes interrogées ont suggéré qu'il faudrait mieux soutenir le processus décisionnel dans un système reposant sur des bénévoles. Ce point sera abordé en partie par les révisions mentionnées ci-dessus ; il a toutefois été suggéré que l'efficacité et la rentabilité du processus des politiques pourraient être améliorées en développant les aptitudes des membres de la communauté de l'ICANN intervenant dans les travaux de politique. La présence de personnel adéquat a été considérée comme cruciale.
- c. Dans le cadre du processus de développement des politiques, certains contributeurs ont souligné qu'il était important de donner une voix aux utilisateurs. Le Comité Consultatif « At Large » (ALAC) a considérablement avancé en établissant les Organisations Régionales « At Large » (RALO) et les Structures « At Large » (ALS). Comme pour d'autres parties de l'ICANN, il devra y avoir des révisions constantes des RALO et des ALS pour assurer qu'elles représentent effectivement la voix de l'utilisateur.
- d. Le développement de processus permettant de gérer les questions de politique recouvrant les limites des Organisations de Soutien/ Comités Consultatifs (SO/AC) actuels ou exigeant des commentaires substantiels de plusieurs de ces groupes est également un point à traiter. Certains ont exprimé l'avis qu'il était nécessaire d'impliquer davantage les opérateurs des serveurs racine et les Registres Internet Régionaux (RIR) dans le développement des politiques et dans le processus de l'ICANN en général.

8. En accord avec les points soulevés par la communauté l'année dernière, certains commentateurs se sont inquiétés de la gestion des risques associés à l'échec des entreprises et à la protection des utilisateurs.

- a. L'inquiétude de la communauté vis à vis de la question RegisterFly a souligné la nécessité pour l'ICANN de jouer un rôle plus proactif dans la gestion du respect des réglementations. Les membres de la communauté ont exprimé l'avis que l'ICANN doit en faire davantage pour assurer que les registraires répondent à leurs engagements contractuels, en particulier dans certains secteurs comme celui du dépôt de données. Les mesures qui ont été prises pour renforcer la fonction de respect des réglementations ont été bien reçues ; certains estiment toutefois qu'il faut en faire davantage.
- b. Autre point soulevé par l'épisode RegisterFly : l'importance pour l'ICANN de continuer à assurer que des plans de contingence sont en place en cas d'interruption de service des registraires ou des registres.
- c. L'incident RegisterFly a également soulevé la question de la protection des droits des utilisateurs sur le marché des gTLD. Certains contributeurs ont suggéré que l'ICANN devrait en faire davantage pour éduquer et protéger les utilisateurs ; d'autres estiment que ce rôle se situe hors de la mission de l'ICANN et que cette responsabilité est celle des agences de protection des consommateurs.

9. L'ICANN devra continuer à se pencher sur d'autres améliorations de la responsabilité et de la transparence. Des avancées substantielles ont eu lieu en ce qui concerne la transparence, mais la question de la responsabilité nécessitera d'autres débats au sein de la communauté. Voici quelques question-clés :

- La responsabilité est-elle un système de freins et de contrepoids ou est-elle l'accomplissement des objectifs stratégiques et opérationnels ?

- L'ICANN a-t-elle besoin d'une ou de plusieurs entités externes vis à vis desquelles elle serait responsable ?
- Est-il nécessaire d'avoir d'autres mécanismes de responsabilité (par exemple le droit de congédier un membre du conseil d'administration ou d'annuler les décisions du conseil d'administration ?)

10. Thème final de la consultation initiale : l'importance du **cheminement continu vers l'indépendance**. Depuis la signature du Protocole d'entente avec le Département du commerce des États-Unis, l'ICANN a entamé un parcours vers l'indépendance. Ce fait a été confirmé par la signature de l'Accord de projet conjoint en 2006. Toutefois, la structure et les responsabilités futures ou désirées ne sont pas claires ou n'ont pas été acceptées par tous ; par conséquent, une discussion portant sur la transition s'avère difficile. Certains estiment qu'il serait utile de conserver des liens étroits avec un ou plusieurs gouvernements, ce qui assurerait un degré ultime de responsabilité pour les actes de l'ICANN ; d'autres par contre suggèrent que l'objectif de l'ICANN devrait être de devenir véritablement indépendant. Certains pensent qu'il est nécessaire de s'affranchir de ce qu'ils estiment être la domination de l'ICANN par les États-Unis. Définir les étapes qui permettront à l'ICANN d'être indépendante sera une tâche importante pendant la durée du prochain plan stratégique.

Prochaines étapes

Cet exposé sera envoyé aux Organisations de Soutien (SO) et aux Comités Consultatifs (AC) qui étudieront les questions soulevées par la communauté et apporteront des commentaires qu'ils jugeront utiles dans le contexte de la préparation du plan stratégique.

Le document sera par ailleurs publié en anglais, en français, en espagnol et en arabe sur le site web de l'ICANN ; les membres de la communauté seront invités à apporter leurs commentaires via le forum en ligne.

En fonction des réactions en retour reçues des SO, des AC et autres membres de la communauté, un document sera préparé sur les priorités clés. Ce bref document établira les principaux domaines proposés d'intérêt stratégique de l'ICANN sur les trois prochaines années et (en fonction des commentaires reçus) il formera l'esquisse du plan final. Le document sur les priorités clés sera publié pour solliciter les commentaires du public. Sous réserve des commentaires des membres de la communauté, ces priorités formeront la base du plan stratégique qui sera préparé et distribué en octobre aux fins de commentaires. Une version révisée du plan sera préparée aux fins de consultation lors de la réunion à Los Angeles fin octobre. Il est à espérer que le plan stratégique pourra être approuvé par le conseil d'administration lors de la réunion de décembre.